

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

- Association Val de Landrouët
- 14 rue du Gouède – 22230 MERDRIGNAC
- Tel : 02 96 28 47 98 – mail : direction@valdelandrouet.com – site internet : www.valdelandrouet.com
-

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Val de Landrouët, exploité par Association Vacances Accueil Loisirs de Landrouët ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.valdelandrouet.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.valdelandrouet.com ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

- Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à Association Val de Landrouët 14 rue du Gouède – 22230 MERDRIGNAC

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.valdelandrouet.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

DROITS A L'IMAGE: L'acceptation des Conditions Générales de Vente par le client vaut, à défaut d'une information contraire écrite par le client et transmise au Val de Landrouët 1 jour avant son arrivée, pour autorisation de reproduction et de représentation de photographies et de vidéos en cas de reportage. En conséquence de quoi, le client autorise le Val de Landrouët à diffuser les images prises pendant son séjour. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet...) pour la promotion des activités du Val de Landrouët. Le client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes : après vérification de la disponibilité, retourner le contrat signé accompagné des conditions générales de vente et d'un acompte de 25% du montant total du séjour.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet www.valdelandrouet.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.valdelandrouet.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.valdelandrouet.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.valdelandrouet.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes « Loudéac Communauté Bretagne Centre », n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne majeure et par nuit. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 25 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

En cas, d'une annulation avant la date d'arrivée se reporter aux conditions d'annulation paragraphe 6.3.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

Le solde du séjour devra être intégralement **réglé 7 jours** avant la date d'arrivée, **sous peine d'annulation du séjour** avec l'application des conditions d'annulation précisées au paragraphe 6.3.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard forfaitaires de 40€, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune, ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

Toutes les photos et les textes utilisés dans les catalogues ou sur les sites internet sont non contractuels.

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées dans les descriptifs soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou ne fonctionnent pas en hors saison. Ainsi, la responsabilité du VAL de Landrouët ne saurait être engagée du fait des tiers ou en cas de force majeure.

Les hébergements sont attribués par le VAL de Landrouët en fonction des disponibilités, de manière à optimiser les plannings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clés.

L'accès à l'hébergement pourra être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site.

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement ou l'emplacement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 100€ pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, 2 dépôts de garantie sont exigés du Client le jour de la remise des clés :

- 200 € pour la détérioration matérielle.
- 100€ pour le ménage.

Ces dépôts sont rendus le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification du nombre de personnes ou de type d'hébergement le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Tout report de date du séjour **sera considéré et traité comme une annulation de séjour** avec les conséquences précisées à l'article 6.3.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente fera l'objet du traitement suivant :

- **Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le séjour : l'acompte est conservé et les versements supplémentaires font l'objet d'un remboursement immédiat.**
- **Si l'annulation intervient entre le 29^{ème} et 8^{ème} jour avant le séjour : l'acompte est conservé et les versements supplémentaires font l'objet d'un bon à valoir valable 18 mois remboursable à l'issue de la période.**
- **Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le séjour : la totalité du séjour est dû.**

Assurance annulation : Lors de la réservation ou avant l'envoi de ce présent contrat, vous pouvez librement souscrire à l'assurance annulation que nous proposons à raison de 3% de la totalité de votre séjour. Celle-ci est gérée par Gritchen Affinity - 27 Rue Charles Durand, 18000 Bourges – tel : 02 48 65 93 95. Garanties et conditions générales de vente disponibles sur demande. Cette assurance couvre notamment, si vous êtes malade du Covid ou cas contact (voir précisions sur CGV de l'assurance). **Cette assurance ne prend pas en compte les causes d'annulation liées au Covid au niveau « COLLECTIF » : confinement régional/national, fermeture des frontières, interdiction d'accès au camping.**

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour donneront lieu à un bon à valoir valable 18 mois non cessible et remboursable à l'issue de la période.

Les éventuels frais de traitement, de gestion et d'assurance tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Les frais d'assurance seront reportés seulement dans le cas de la réalisation d'un nouveau contrat avec une date précise dans les 18 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues et que le client n'a pas souscrit à notre assurance Gritchen, les conditions générales du camping s'appliquent comme stipulés à l'article 6.3.

Si vous avez souscrit à notre assurance Gritchen, votre séjour est remboursé selon les conditions générales de ventes de notre assureur Gritchen.

Les éventuels frais de traitement, de gestion et d'assurance tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Les frais d'assurance seront reportés seulement dans le cas de la réalisation d'un nouveau contrat avec une date précise dans les 18 mois.

Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3 Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation d'accueillir les Clients, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour donneront lieu à un bon à valoir valable 18 mois non cessible et remboursable à l'issue de la période.

Les éventuels frais de traitement, de gestion et d'assurance tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Les frais d'assurance seront reportés seulement dans le cas de la réalisation d'un nouveau contrat avec une date précise dans les 18 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique annulation, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant des bons à valoirs, visé aux articles 6.4.1 ou 6.4.2 ou 6.4.3.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux (15kg maximum), exceptés les chiens de 1ère et de 2ème catégorie sont acceptés dans les gîtes et les mobilhomes moyennant un supplément. Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits dans les bâtiments à usage collectif. Les animaux ne sont pas acceptés dans les chalets.

Le carnet de vaccination pour les chiens et chats doit être à jour et une photocopie vous sera demandée à la réservation. Un seul chat ou chien est accepté par location (gîte ou mobilhome). Les animaux ne devront pas être laissés seuls et sans surveillance dans les locations.

Ils sont acceptés moyennant un supplément auprès du Prestataire.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

8- RESPONSABILITE

Il appartient à chaque client de s'assurer. Le VAL de Landrouët décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'incendie, d'intempérie, de blessure et en cas de tout incident relevant de la responsabilité du client.

Tout client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur, en cas de non-respect du règlement intérieur, la responsabilité du VAL de Landrouët ne saurait être engagée.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu' il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

● Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Dans le cadre de son activité, le VAL de Landrouët peut être amené à photographier ses clients. Les images sur lesquelles vous pourrez figurer seront libres d'utilisation à des fins strictement professionnelles et pourront être utilisées pour promouvoir le site.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : direction@valdelandrouet.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Val de Landrouët – 14 rue du Gouède – 22230 Merdrignac accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.valdelandrouet.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. En cas de litige le tribunal de St Brieux est seul compétent.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CM2C
14 Rue Saint Jean
75017 PARIS
Cm2c@cm2c.net
<https://cm2c.net/>
06 09 20 48 86

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.valdelandrouet.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.